

COUR DU QUÉBEC
« Division des petites créances »

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE SAINT-FRANÇOIS
LOCALITÉ DE SHERBROOKE
« Chambre civile »

N° : 450-32-702802-240

DATE : 20 août 2026

SOUS LA PRÉSIDENTE DE L'HONORABLE GENEVIÈVE CHAMBERLAND, J.C.Q.

PISCINES MEMPHRÉ INC.
Demanderesse
c.
VOLETS PROTECT INC.
Défenderesse

JUGEMENT SUR LA DEMANDE DE REMISE D'AUDIENCE

[1] **VU** l'avis de convocation à l'audience transmis le 1^{er} juin 2026, fixant la date de l'audience au 27 août 2026;

[2] **VU** la demande de remise d'audience formulée par le représentant de la défenderesse le 19 août 2026, accompagnée d'un billet médical daté du 27 juillet 2026, indiquant que son état de santé ne lui permettait pas de se présenter au tribunal le 27 août 2026;

[3] **VU** l'opposition à la demande de remise formulée par le représentant de la demanderesse;

[4] **CONSIDÉRANT QU'**il s'agit de la seconde demande de remise d'audience du représentant de la défenderesse pour des raisons médicales;

[5] **CONSIDÉRANT QUE** la demande de remise est justifiée par des motifs sérieux et légitimes;

[6] **CONSIDÉRANT QUE**, bien que la remise de l'audience puisse causer des inconvénients à la demanderesse, il n'existe pas de situation urgente exigeant une audience immédiate de cette affaire;

POUR CES MOTIFS, LE TRIBUNAL :

[7] **ACCUEILLE** la demande de remise de l'audience prévue le 27 août 2026;

[8] **LE TOUT** sans frais.

GENEVIÈVE CHAMBERLAND, J.C.Q.